



20 octobre 2017

(17-5686)

Page: 1/1

Comité des licences d'importation

Original: anglais

**RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES PROCÉDURES  
DE LICENCES D'IMPORTATION<sup>1</sup>**

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 7:3 DE L'ACCORD SUR LES  
PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION (2017)

KAZAKHSTAN

La communication ci-après, datée du 11 octobre 2017, est distribuée à la demande de la délégation du Kazakhstan.

Le régime de licences d'importation du Kazakhstan, tel que notifié dans le document G/LIC/N/3/KAZ/1, n'a pas fait l'objet de modifications et reste valable pour 2017.

<sup>1</sup> Voir le document G/LIC/3, annexe, pour le questionnaire.